

MOTEURS DE RECHERCHE ET PORTAILS JURIDIQUES

PLAN DE L'ARTICLE

1. Moteurs et annuaires

- 1.1. Moteurs et annuaires généralistes
- 1.2. Moteurs et annuaires spécialisés en Droit (ou sciences sociales)

2. Portails juridiques

- 2.1. Portails juridiques français
- 2.2. Portails juridiques étrangers ou mondiaux

1. Moteurs et annuaires

Chacun connaît et utilise le moteur de recherche Google. Pour autant, n'oublions pas que d'autres moteurs existent qui peuvent fournir des réponses pertinentes.

Citons le guide détaillé et tutoriel d'Emmanuel Barthe : [Utiliser Google pour des recherches juridiques. Une méthode de recherche fiable](#) sur le Web. Régulièrement mis à jour (10/07/2019).

On ne saurait trop conseiller également de prendre connaissance du cours en ligne d'Aline Bouchard sur les [Evolutions des moteurs de recherche sur internet](#) sur le site de l'URFIST de Paris. Dernière mise à jour (05/06/2020).

Ou bien encore sur le site de l'URFIST de Paris [M3-moteurs-generalistes](#) mis à jour (06/07/2020).

Il est intéressant de consulter la [Grille d'analyse des fonctionnalités d'un moteur de recherche](#) Dernière mise à jour (déc 2018) dans les ressources en ligne [Recherche d'informations sur internet \(perfectionnement\)](#).

1.1 Moteurs et annuaires généralistes

- [Google](#) : moteur de recherche (plus annuaire) simple et efficace, avec le critère langue dans les options de recherche
- [Google Dataset Search](#) : moteur de recherche de jeu de données - version bêta
- [Bing](#) : moteur de recherche développé par Microsoft. Caractéristiques web, image, vidéo, locale, nouvelles et recherche de produits.
- [Yahoo!](#) : annuaire assez développé, y compris dans le domaine juridique avec une Version française
- [Exalead](#) : permet d'affiner la recherche par thèmes
- [Mozbot](#) : créé par Abondance, en partenariat avec Google
- [Webcrawler](#) : recherche les meilleurs résultats dans Google, Yahoo et Bing
- [Qwant](#) : moteur de recherche français, créé le 16 février 2013. Il annonce ne pas tracer ses utilisateurs afin de garantir la vie privée, et se veut neutre dans l'affichage des résultats.
- [Lycos](#) : un des premiers moteurs de recherche international. Développé par Michael Mauldin, professeur de l'université Carnegie-Mellon, à Pittsburgh aux États-Unis en 1994. De retour, en 2015 avec les objets connectés après une disparition du Web européen en 2009.

On peut consulter le site [Alexa](#) pour voir le top 500 des sites dont des moteurs de recherche.

1.2 Moteurs et annuaires spécialisés en Droit (ou sciences sociales)

- [GlobalLex](#) : site de la faculté de droit de l'Université de New-York (Hauser Global Law School Program), spécialisé en

droit étranger, droit comparé et en droit international.

- **Hieros Gamos** : moteur de recherche spécialisé dans le domaine juridique et annuaire indexé très complet
- **United Nations Legal publications - Global search** : recherche sur les publications de l'ONU.
- **ISIDORE** : plateforme de recherche permettant l'accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS). Ouverte à tous et en particulier aux enseignants, chercheurs, doctorants et étudiants, elle s'appuie sur les principes du web de données et donne accès à des données en accès libre (open access). ISIDORE est une réalisation du très grand équipement ADONIS (CNRS) et mise en œuvre par le centre pour la communication scientifique directe (CCSD/CNRS).
- **Plateforme d'information humanrights.ch** : projet de l'association du même nom qui s'engage depuis 1999 pour toujours plus de respect des droits humains en Suisse. Recherche par mot-clé ou par sujet en matière de Droits de l'Homme
- **FindLaw** : site d'information juridique gratuite sur Internet doté d'un important répertoire en ligne d'avocats
- **Lex.be** : ce moteur de recherche juridique belge recense les lois et arrêtés d'exécution publiés au « Moniteur belge » ainsi que par différentes juridictions : Cour de cassation, cours d'appel, tribunal du travail et tribunal de commerce. L'accès est gratuit mais une inscription préalable est nécessaire.
- **Annuaire des sites de la BIU Cujas** : produit de référencement des sites WEB (plus de 3180) dans les domaines juridique et économique (et intégré au catalogue de la bibliothèque Cujas). Accessibilité par moteur de recherche ou annuaire thématique. L'international et l'Union européenne en constituent les thématiques dominantes.

2. Portails juridiques

Un portail est un répertoire de liens vers des sites spécialisés. Il en existe un grand nombre. Nous n'en citerons que quelques-uns à titre d'exemples.

2.1 Portails juridiques français

- **Association Henri Capitant des Amis de la Culture Juridique Française** : portail juridique avec un nombre de données en accès libre. Elle diffuse la première revue de droit continental en français, et en anglais.
- **Juriguide** : portail d'informations juridiques et judiciaires et guide pratique pour les juristes et praticiens dans diverses disciplines.
- **Droit.org** : (association qui fait partie du mouvement pour l'accès libre au droit) : Journal officiel (JORF), codes, travaux préparatoires, jurisprudence et doctrine, actualités. Liens vers les textes communautaires. L'annuaire wiki de sites juridiques permet de retrouver des revues disponibles gratuitement en ligne.
- **Alexia** : annuaire d'avocats au service des particuliers et des entreprises.
- **Legalis.net** : portail spécialisé dans le Droit des nouvelles technologies.
- **Medileg** : site régional dans le domaine notamment du droit de la santé (ne semble plus mis à jour depuis 2016)
- **Portail numérique de l'histoire du droit** : des ressources en histoire du droit, à destination des enseignants et chercheurs. Y sont référencés des bibliothèques virtuelles, des articles en ligne, des sources primaires et secondaires, etc.
- **Légifrance** : site web officiel du gouvernement français pour la diffusion des textes législatifs et réglementaires et des décisions de justice des cours suprêmes et d'appel de droit français.
- **Service-public.fr** : site web officiel de l'administration française édité par la Direction de l'information légale et administrative (Dila). Portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne, réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.
- **Juridiconline** : portail du Droit en ligne édité par Le Monde du Droit et LegalNews. Annuaire exhaustif de sites juridiques français, avec descriptifs. Répertoire des blogs juridiques
- **Vie publique** : produit, édité et géré par la direction de l'information légale et administrative (Dila) dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale, nationale et européenne, a pour but de faciliter l'accès des citoyens aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public français.

- Voir également les signets des grands moteurs de recherche généralistes.

2.2 Portails juridiques étrangers ou mondiaux

- **[Access To Law](#)** : large sélection de ressources juridiques (plus de 1300 sites) concernant particulièrement le Royaume-Uni et les pays du Commonwealth. L'accès se fait par pays mais également par thème.
- **[CommonLII - Commonwealth Legal Information Institute](#)** : portail mis en place par l'Australian Legal Information Institute (AustLII) et consacré aux pays appartenant ou liés au Commonwealth. Cette plate-forme permet d'interroger simultanément plus de 1 444 bases de données de législation, de jurisprudence ou de doctrine relatives à ces pays. Le moteur de recherche permet de trouver la documentations par pays, territoire, juridiction, sujet.
- **[Emory Law subject guides](#)** : tous domaines de droit, en anglais. 44 guides.
- **[Findlaw](#)** : moteur de recherche et articles, USA
- **[Foreign and International Law: Topics: Home](#)**: droit international, droit comparé ; USA, France. Par la Cornell University Law School.
- **[IALS - Institute of Advanced Legal Studies](#)** : catalogue de liens, particulièrement vers des dictionnaires et des annuaires
- **[Juricaf](#)** : base de données gratuite, accès à plus de 1 075 499 décisions provenant de 45 pays ou institutions francophones. Elle est un projet de l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français AHJUCAF : comprenant cinquante cours judiciaires suprêmes francophones.
- **[LawInfo](#)** : annuaire juridique américain.
- **[Public Legal](#)** : (ILRG) Internet Legal Research Group site spécialisé dans le domaine juridique, il offre une recherche mondiale ou sur le web américain (avec publicités...). 2 000 documents gratuits.
- **[LegalWorld](#)** est le portail pour tous les professionnels du droit et une source d'informations objectives et spécialisées. Il propose notamment des articles, des explications sur les dernières législations, la jurisprudence récente, l'actualité du monde juridique, des outils pratiques.
- **[Lexadin - The World Law Guide](#)** : plus de 70 000 liens dans plus de 180 pays.
- **[Law Guide](#)** : Legal resources at Thrall & Online : catalogue de liens de la Middletown Thrall Library.
- **[LawNetCenter](#)** : annuaire juridique international (dernière mise à jour : 3/09/2017).
- **[United Nations Legal Publications](#)** : liens vers les différentes publications de l'ONU.

Pour une information plus complète, on consultera **[les signets de la bibliothèque Cujas](#)**, aux rubriques Moteurs et Portails juridiques.

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).